

Programme quinquennal d'immobilisations 2024-2028

Une vision axée sur l'entretien préventif des infrastructures municipales

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 7 novembre 2023 – La Ville de Saint-Hyacinthe vient de se doter d'un premier programme quinquennal d'immobilisations (PQI) qui repose sur une vision de cinq ans et qui mise sur l'entretien préventif des infrastructures municipales. Cet outil de planification favorise une perspective à plus long terme intégrant les orientations et priorités du conseil municipal.

« Avec ce nouvel horizon, la Ville entend présenter la liste de projets d'immobilisations qu'elle prévoit réaliser en tenant compte des ressources financières et humaines dont elle dispose. Deux raisons principales motivent ce changement de cap: la situation économique et l'état des infrastructures municipales », explique le maire de Saint-Hyacinthe, André Beauregard.

« L'indice des prix à la consommation et celui des taux d'intérêt frappent de plein fouet les budgets associés à la réalisation des projets municipaux. Les dépenses sont à la hausse et les sources de financement sont à la baisse. Après avoir investi de façon importante en construction et en rénovation d'immeubles, la Ville doit désormais accroître ses investissements pour entretenir et renouveler ses bâtiments ainsi que ses équipements municipaux en fonction de leur durée de vie utile », poursuit M. Beauregard.

Grands projets 2024

Pas moins de 345 projets sont inscrits pour l'ensemble du PQI 2024-2028, soit 117 en lien avec la gestion des infrastructures d'eau et 228 associés à la gestion municipale. De manière plus spécifique, ce PQI 2024 compte 144 projets (41 liés au développement et 103 à l'entretien) totalisant 31 776 465 \$, soit 21 623 535 \$ de moins que le programme 2023.

Les principaux projets pour l'année 2024 sont :

- La réfection de pavages, trottoirs et bordures à plusieurs endroits dans la ville;
- L'aménagement du parc Aurèle-Letendre situé dans le Domaine sur le Vert;
- L'acquisition du terrain de l'église et du presbytère Saint-Joseph en vue de la reconstruction de l'école des Passereaux;
- Le remplacement et l'installation de compteurs d'eau dans les industries, commerces et institutions de la ville;
- L'aménagement de la route 116 à la hauteur du projet W Laurier;
- L'aménagement d'une terrasse extérieure au 1555 Marché public;
- L'inspection et l'analyse de la réhabilitation de l'intercepteur Laurier, soit l'ensemble des conduites d'égout situées sous la rivière Yamaska;
- Le bouclage du réseau d'aqueduc au sud de la rivière Yamaska;



- La démolition de l'ancienne bibliothèque T.-A.-St-Germain afin de permettre la construction de logements abordables;
- L'aménagement de pistes cyclables;
- La mise en place de la modification de la limite de vitesse à 30 km/h dans plusieurs rues résidentielles de la ville.

Mentionnons également plusieurs projets d'entretien préventif dans les parcs, terrains de baseball, terrains de jeux et piscines du territoire. Enfin, quatre projets liés au Fonds vert, mis en place afin de financer des projets liés au Plan de développement durable, sont prévus au PQI, pour un total de 315 000\$. Les voici :

- La plantation de plus de 600 arbres au parc Paul-Morissette;
- L'achat et l'installation de quatre bornes de recharge pour les véhicules électriques;
- L'achat et l'installation de fontaines d'eau écologiques dans quelques bâtiments municipaux, dont le centre aquatique Desjardins;
- L'ajout de cinq nouveaux jardins communautaires.

Financement du PQI

Ce programme d'immobilisations s'appuie sur quatre grandes sources de financement :

- L'argent comptant provenant principalement du fonds d'administration, du fonds de roulement et des réserves financières, pour un montant de 22,1 M\$;
- Les subventions attendues représentent une somme de 100 000 \$;
- Les emprunts à long terme totalisent 8,1 M\$;
- Les contributions des tiers représentant 1,4 M\$.

L'absence quasi complète de subventions s'explique essentiellement par le fait que la Ville a déjà utilisé 100 % des crédits disponibles. De nouvelles demandes de subventions seront déposées dès que les programmes de financement seront offerts.

« Contrairement aux éditions précédentes, ce PQI ne comprend donc aucun emprunt à court terme et peu d'emprunts à long terme afin de maintenir l'endettement de la Ville à un seuil raisonnable. Il s'agit donc d'un PQI adapté aux moyens actuels de la Ville. Il repose sur une vision lucide et annonce clairement notre intention : celle de bien planifier la gestion de nos immobilisations pour que les Maskoutaines et Maskoutains puissent profiter d'infrastructures modernes et durables », de souligner le maire André Beauregard.

Pour plus d'information, [consultez la présentation du programme quinquennal d'immobilisations](#) ou visionnez [la séance extraordinaire du 6 novembre 2023 en ligne](#).